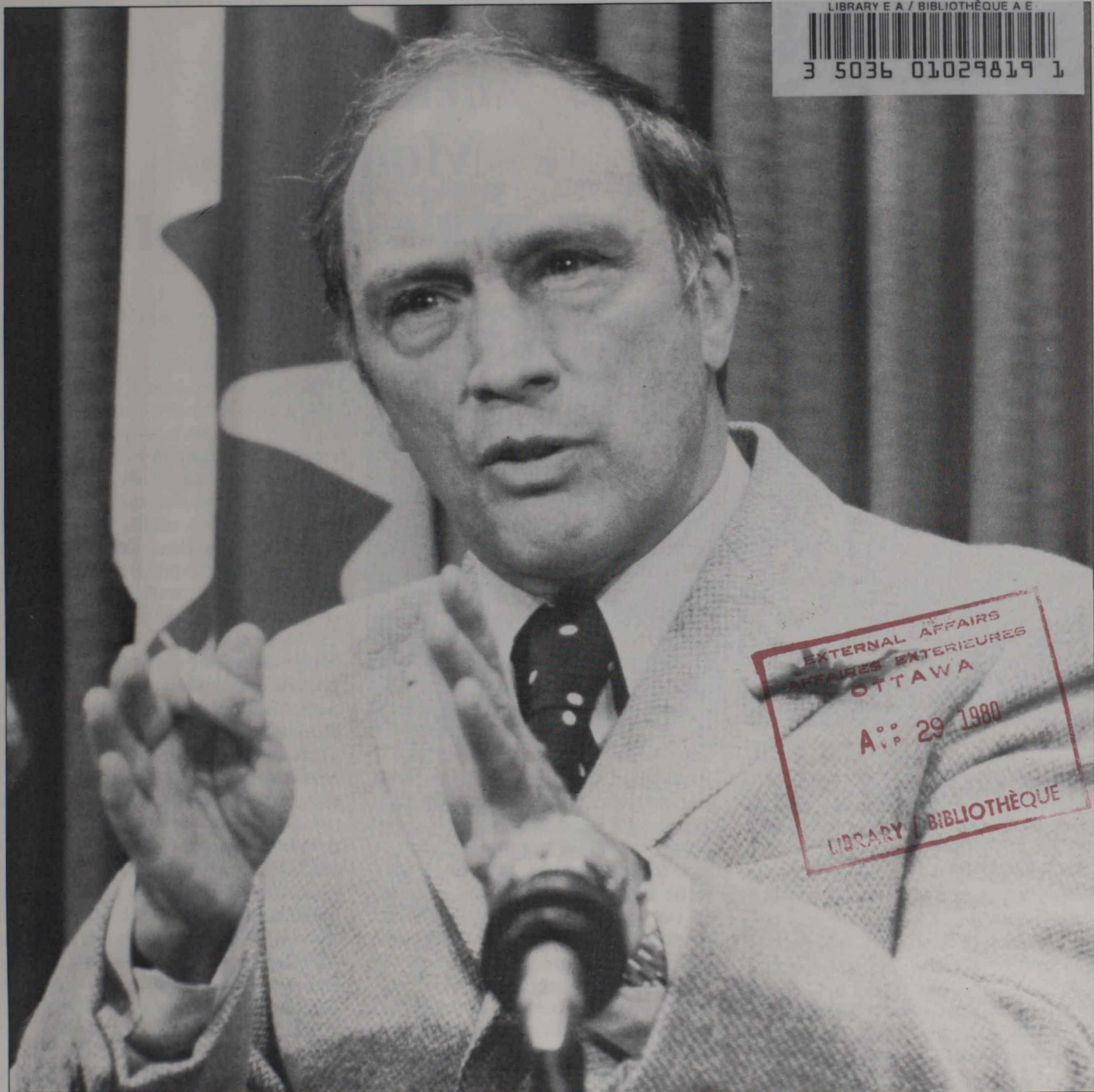


CA1
EA925
C12
#51/avr.'80
DOCS

Canada d'aujourd'hui

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01029819 1



Pierre Elliott Trudeau, premier ministre. Page 11.

Les priorités du milieu urbain

La victoire de Pierre Elliott Trudeau

Un art loin de la ville

Avant le référendum au Québec



Trimestriel, Numéro 51, Avril 1980

page 7
journal

Canada d'aujourd'hui

Sommaire

N° 51. Avril 1980

Priorités du milieu urbain	3
Les « enfants des normes »	5
Journal	7
La victoire de P.E. Trudeau	11
Dinosaur Park	12
Un art loin de la ville	13
Québec : le référendum	14
La « caravane de la science »	16

Canada d'aujourd'hui

18 rue Vignon, 75009 Paris

Organe d'information des ambassades du Canada.

Numéro 51. Avril 1980. Quatorzième année.

Directeur : Jacques Noiseux
Rédacteur en chef : Francis Curtil
Graphisme : Michel Tourtois

Le service de Canada d'aujourd'hui peut être fait gracieusement, sur demande. Nos lecteurs sont priés de signaler leurs changements d'adresse (avec code postal) ; joindre la dernière étiquette d'expédition.

Photos : Marcel Cadieux (*symbole des Florales*); ministère de l'énergie, des mines et des ressources; Office national du film; Presse Sports, Paris; Guy Vivien, Paris; Birgit, Paris; Éditions Robert Laffont; Murièle Villeneuve, Montréal; Yvan Boulerice; Centre culturel canadien, Paris; Ontario Science Center.

Imprimé en France.

Informations téléphonées 723.78.31

L'ambassade du Canada à Paris dispose depuis peu d'un service d'informations canadiennes par téléphone. Jours ouvrables : de dix heures à vingt-deux heures, bulletin quotidien de trois minutes; du vendredi soir au lundi matin : résumé des nouvelles de la semaine.

Montréal, capitale des fleurs



A la fin du mois prochain, et durant tout l'été, Montréal sera la capitale des fleurs : elle accueillera, après l'exposition universelle (1967) et les Jeux olympiques (1976), les Florales internationales de 1980, les premières à être tenues en terre d'Amérique. Jamais les grandes traditions horticoles de l'Europe et de l'Amérique n'ont été réunies jusqu'ici en une même présentation.

Le très beau vélodrome olympique sera transformé en une vallée de fleurs amoureusement aménagée par les horticulteurs du monde entier. Les Florales intérieures y occuperont, du 17 au 29 mai, six mille mètres carrés. Deux heures et demie durant, les visiteurs pourront s'emplier les yeux de la beauté de fleurs de toute sorte, coupées, en pot, plantes tropicales, orchidées, plantes de pépinière, présentées avec goût, imagination et tendresse par les spécialistes de l'art floral.

A peine plus tard, le 31 mai, s'ouvriront les Florales extérieures dans l'île Notre-Dame. Elles dureront trois mois. Parsemée de lacs et de canaux et pourvue d'un parc magnifique, l'île créée au milieu du Saint-Laurent pour l'exposition de 1967 a été l'une des grandes attractions de cette exposition. Elle trouvera ces prochains mois sa véritable vocation de parc floral : quarante hectares d'arbres et arbustes ornementaux, de conifères, de plantes annuelles et de massifs, de plantes vivaces, de plantes à bulbe et à tubercule, de rosiers, d'ériacées, d'arbres fruitiers, d'aménagements paysagers.

Le clou des Florales sera sans doute la présence, dans l'île Notre-Dame, d'une tourbière de mille mètres carrés transplantée de la baie James (mille cinq cents kilomètres au nord de Mont-

réal). Ainsi, toute la végétation de la forêt boréale sera offerte aux visiteurs. Le défi était de taille. Il a fallu, au printemps 1979, profitant du gel encore intense qui règne au sud de la baie d'Hudson, découper à la scie un millier de blocs de tourbe de 1 mètre de côté, les transporter par hélicoptère et par camion jusqu'à Montréal et les replacer dans leur état originel, en respectant en particulier leur orientation, dans l'île Notre-Dame. Implanter un morceau de forêt boréale dans une île artificielle au cœur d'une métropole moderne n'était pas un pari facile à tenir. C'est maintenant un pari tenu.

Le vélodrome olympique et l'ancien pavillon de la France à l'exposition de 1967, qui a été rénové, accueilleront chacun une grande exposition commerciale horticole. Mais, au-delà des retombées économiques des Florales (développement de l'horticulture au Canada, promotion du tourisme au Québec), c'est un message d'harmonie et d'équilibre entre l'homme et la nature que le Québec et le Canada tout entier entendent lancer : les Florales seront pour tous l'occasion de prendre conscience de la nécessité de respecter la nature et de donner plus de place, dans les villes, aux arbres et aux fleurs. ■

L'urbanisme en question

Sur quelles bases orienter la croissance des grands ensembles urbains ?

Une politique urbaine éclairée suppose que l'on prenne en considération l'évolution de la population et le progrès économique, mais aussi d'autres facteurs non quantitatifs : l'insertion d'une ville dans un environnement qui possède une certaine qualité, le mode de vie qu'engendre l'organisation sociale et culturelle et qui définit les ressources et les contraintes qui modèlent l'existence des habitants.

Travail et loisirs

Selon M. Lawrence Haworth, professeur à l'université de Waterloo (Ontario) et auteur d'ouvrages sur le sens de la vie urbaine (1), le caractère des groupements humains est façonné par deux modes de vie différents et concurrents : le premier, qui peut être qualifié de collectif, est axé sur le travail ; l'autre, qui peut être qualifié d'individuel, est axé sur les loisirs. « Les villes, écrit-il, depuis les petits centres commerciaux jusqu'aux mégapoles, sont, en raison des principaux modes de vie qui s'y établissent, l'incarnation de l'individualisme », c'est-à-dire le modèle axé sur les loisirs, tandis que le village, qui se distingue par son insularité et un peuplement autonome « est le siège et l'expression d'un tout », c'est-à-dire le modèle axé sur le travail. Chacun de ces modes de vie comporte ses valeurs essentielles, ses expériences fructueuses et ses limites. Si l'on veut assurer un équilibre entre les aspirations individuelles et les besoins collectifs, un nouveau mode d'habitat doit être créé, qui décloisonnerait les activités de travail et de loisir. L'affectation de l'espace devrait être pensée de manière à créer un espace où s'interpénétreraient travail, habitation et loisirs, au lieu que l'on ait des espaces cloisonnés réservés à des types d'activité distincts et



Le site de Montréal, sur la rive gauche du Saint-Laurent.

fixes. La conséquence la plus importante de la nouvelle éthique préconisée par Haworth réside sans doute dans une nouvelle organisation interne des villes, au moins telles qu'elles se présentent en Amérique du Nord.

Noyaux urbains

Si l'on examine les conditions de vie qui règnent dans les villes canadiennes, en particulier dans les « noyaux urbains », définis comme des zones d'habitation et d'établissement divers qui entourent le quartier des affaires et le centre-ville, on distingue, selon les études récentes effectuées pour le compte du ministère d'État aux affaires urbaines, quatre types de quartiers.

Les quartiers en régression sont ceux qui posent le plus de problèmes. Situés au cœur des plus grandes villes canadiennes, ils sont habités par une population pauvre. Les logements y sont surpeuplés et vétustes, la délinquance, surtout chez les jeunes, sévit, l'état de santé de la population est nettement inférieur à celui des habitants des quartiers plus favorisés. On se heurte ici à toutes les conséquences, sociales et physiques, de la pauvreté.

Les quartiers stables, bien qu'habités par des gens aux revenus modestes, présentent une image bien différente. Ils sont loin d'être opulents, mais ils ont suffisamment d'attrait, au plan individuel et au plan social, pour que ceux qui y vivent y soient attachés et déménagent fort peu. Les habitants paraissent surtout priser la vie paisible qui y règne.

Les quartiers en rénovation sont des quartiers du centre-ville à faible densité de population qui attirent, en raison de leur position centrale, des familles aisées qui aiment suivre les activités culturelles que l'on ne trouve, en nombre, que dans le centre-ville. Ces quartiers possèdent une réserve de petites maisons particulières qui offrent d'intéressantes possibilités de réfection et qui sont de plus en plus recherchées par les familles qui ont les moyens d'être propriétaires de leur logement (encore que beaucoup de familles aisées choisissent, selon l'idéal nord-américain, le pavillon en banlieue). Un mouvement s'établit ainsi de façon continue, des gens aisés d'un niveau culturel en général supérieur à la moyenne ayant tendance à remplacer les familles pau-

1. Voir Leonard Gertler et Ronald Growley, *L'évolution des villes du Canada d'ici l'an 2000*, 480 pages, Ottawa 1978.

L'urbanisme en question



Le site de Toronto, sur le lac Ontario. Vue prise à 8730 mètres.

vres qui habitaient le quartier depuis toujours.

D'autres secteurs des grandes villes sont l'objet d'un réaménagement à grande échelle en raison de la croissance et de l'évolution même des villes. Des tours d'habitation y sont construites par vagues successives (par exemple, à Toronto, le long de la ligne de métro de la rue Yonge). Cette évolution a des conséquences importantes. Elle peut fournir l'occasion d'un rajeunissement des immeubles, mais la façon de vivre est modifiée, les hautes tours constituant un environnement qui ne répond pas toujours aux besoins humains. Aussi tout effort de réaménagement doit-il répondre à deux impératifs : atténuer l'effet produit sur les quartiers anciens, dont il faut préserver le caractère, et tenter de créer un milieu humain en dépit des constructions qui compromettent le cadre établi. La différence entre les « cartes mentales » établies par deux petites filles de neuf ans habitant à deux pas l'une de l'autre, l'une dans une maison particulière, l'autre dans une tour, est très significative (2). Tandis que la petite fille qui habite dans la maison

basse explore une aire relativement vaste et ouverte, les allées et venues de l'enfant qui habite dans la tour se réduisent à une navette entre l'appartement et le terrain de l'immeuble. L'univers de l'enfant est en outre si vertical

que le parc de stationnement des voitures est lui-même conçu comme un élément vertical qui se dresse à côté de l'immeuble! Il y a là un problème assez alarmant, qu'une saine politique d'urbanisme ne doit pas méconnaître.

Configurations urbaines

La configuration et la structure d'une ville se caractérisent par la concentration ou par la dispersion, avec tous les intermédiaires possibles, et elles sont fonction de plusieurs variables qui, lorsqu'elles agissent ensemble, ont des conséquences d'une grande portée. Les spécialistes distinguent quatre variables essentielles : la répartition des emplois et des services; la densité et la répartition du logement; le réseau de transport; la répartition des espaces libres et des équipements de loisir. Ces variables présentent donc un intérêt tout particulier pour les urbanistes. Le transport, par exemple, assure la mobilité nécessaire aux déplacements des gens et à la circulation des produits. Il permet un large éventail de choix entre employeurs et demandeurs d'emploi, entre acheteurs et vendeurs. Aux individus et aux groupes, il rend plus facile le choix du lieu et du type d'habitation, des écoles, des magasins, des services, des loisirs, des relations sociales. En

principe, il faudrait que les transports favorisent un certain équilibre entre la dispersion et la concentration. Dans la pratique, les forces centrifuges l'emportent. Cela vient de la prédominance de la voiture, que plus de 70 % des Canadiens utilisent pour aller au travail. Le rôle de la voiture est lié à la civilisation contemporaine. Il est inséparable de la société de consommation, de la faveur dont jouit la maison particulière, de la répartition de la population urbaine selon les classes sociales, de la prolifération des autoroutes. La civilisation de la voiture tend à disloquer la ville, à en fractionner les activités principales et à les disperser sur de grandes étendues.

La ville « ouverte »

A ces variables, que l'on pourrait qualifier d'objectives, il faut en ajouter une autre qui façonne la configuration urbaine d'une manière plus subtile. Ce sont les modes de vie, qui traduisent les besoins, les valeurs, les désirs d'une population. Les chercheurs canadiens qui ont essayé de définir les besoins sous-jacents aux modes de vie observés, estiment que les agglomérations urbaines visent à assurer, d'une manière générale, la satisfaction des besoins suivants : ressources (livraison, distribution et utilisation des matières premières et de l'énergie); communication; protection des personnes et des biens; culture; aptitude à adapter les valeurs à des situations nouvelles.

Ces considérations sur la configuration et la structure des villes, de même que la conception « morale » de Haworth, conduisent à se faire une certaine idée de ce que devrait être une ville bien conçue, que Len Gertler et Ron Growley désignent par le qualificatif d'« ouverte ». Ouverte par la gamme de ses possibilités, par la richesse de son information, par son adaptabilité culturelle et administrative; ouverte par la diversification et l'intégration de ses transports; ouverte parce que rejetant la discrimination, qu'elle soit sociale, ethnique, culturelle ou professionnelle. Par bien des côtés, les villes canadiennes ne répondent que très imparfaitement à l'idéal de la ville ouverte. Comme on doit bâtir d'abord à partir de ce qui existe, il faudra bien tenir compte des réalités actuelles pour façonner la configuration urbaine de demain. ■

2. Exemple tiré d'une étude faite par Douglas Smith sur le comportement « microspatial » d'enfants au jeu dans le West Annex de Toronto; voir Leonard Gertler et Ronald Growley, ouvrage cité.

Les «enfants des normes»

Sous l'œil de la caméra, la difficulté d'enseigner et d'être enseigné

Les *enfants des normes*, film de Georges Dufaux, est un document qui dérange. Composé de huit épisodes de soixante minutes, c'est un "film témoin" (1). La caméra braque son œil sur la vie, vue du dedans, d'un établissement secondaire de la banlieue montréalaise. Le réalisateur n'accuse personne, ne défend personne. Il observe et oblige à prendre conscience de problèmes fondamentaux qui débordent le cas d'une école de Montréal pour englober celui de l'enseignement en général et qui conduisent à une interrogation sur les rapports entre adolescents et adultes, sur la communicabilité, sur le monde intérieur des jeunes d'aujourd'hui, sur le type de société dans lequel nous vivons.

Les inadaptés du système

L'école qui fait l'objet de cet étonnant documentaire abrite près de trois mille élèves. Ceux que nous voyons appartiennent au niveau du "secondaire III", ce qui correspond à la troisième d'un collège d'enseignement français, classe charnière où les enfants ont quatorze ou quinze ans. Les élèves du secondaire III ont été re-

groupés en fonction de leur niveau, et selon les normes en usage au Québec, en "réguliers" (moyens, 9 classes), "enrichis" (forts, 5 classes) et "allégés" (faibles, 2 classes). La caméra suit trois de ces groupes (un régulier, un enrichi, un allégé) ainsi qu'un groupe de l'enseignement "pré-professionnel" (enseignement pratique court) dans leur activité de tous les jours, insistant un peu plus sur les mauvais élèves que sur les bons qui, en gens heureux, n'ont pas d'histoire. En effet, dit Dufaux, « les inadaptés du système sont révélateurs d'un malaise général », ils reflètent avec plus d'évidence quelque chose que tout le monde ressent.

Des êtres anonymes ?

Le premier épisode, « A la recherche du passé simple », met tout de suite dans l'ambiance de l'école. Une vaste bâtisse ou domine le béton, impersonnelle et démesurée, mais pas parmi les pires du genre. On y voit les élèves se ruer dans l'escalier, dans des couloirs sans fin, s'ignorant les uns les autres. L'angoisse vous saisit quand on sait que l'école contribue plus que tout à l'idée que l'enfant se fera de la société

dans laquelle il devra vivre, devant ces bâtiments scolaires mieux adaptés au flot du trafic qu'aux besoins d'être humains. Première question que le film de Dufaux oblige à poser : qu'attendra de la société un enfant enfermé dans une usine éducative qui élimine toute intimité, où il ne peut que se sentir un être anonyme bousculant dans de longs couloirs d'autres êtres anonymes qui le bousculent sans même le voir ?

« L'Albatros »

Nous voici dans une classe de français. Le professeur tente de faire analyser « l'Albatros » de Baudelaire. Le commentaire, assez artificiel comme tous les commentaires académiques, ne paraît pas tenter les élèves. Ils ne se sentent pas concernés et ils donnent des réponses simplistes, qu'il faut leur arracher. Le professeur dira qu'il faudrait être plus exigeant avec les élèves. Il faut, certes, être exigeant avec les jeunes, mais il faut surtout les motiver. Comment faire ?

La caméra pose ensuite son œil sur un cours de géographie : les régions du Canada, aspects physiques et économiques. Les élèves établissent des fiches après avoir consulté les documents utiles. La méthode fait sa place à l'initiative, mais le conseil des élèves nous apprendra que les manuels sont en nombre insuffisant.

Une "option" non choisie

En classe d'arts plastiques, des élèves du groupe "allégé" parlent entre eux, indifférents ou même hostiles. On apprend qu'ils détestent cette option. C'est faute de place à d'autres cours optionnels qu'ils ont été contraints de la choisir. Ceux-là se traînent, ne font



1. Les huit épisodes du film ont été produits par l'Office national du film du Canada et diffusés par Radio-Québec en mars 1979. Les deux premiers ont été projetés en novembre dernier au Centre culturel canadien de Paris.



Les « enfants des normes »

rien, se dégoûtent, s'ennuient. Mais il y en a aussi qui se découvrent en dessinant.

En biologie, un autre groupe, "régulier" celui-là, chahute un professeur qui paraît cependant très compétent dans sa discipline, mais qui ne parvient ni à établir le contact, ni à contrôler les élèves. Là encore, les élèves ne sont pas motivés. Comment faire ?

Des relations mal définies

Souvent, les adolescents s'adressent au professeur d'une façon peu respectueuse. Naturel ou défi ? Il arrive que certains jouent aux cartes sous le nez du maître. Celui-ci fait comme s'il ne voyait rien et continue à expliquer à un élève, intéressé, lui, qui lui a posé une question. Relâchement ou résignation ? Chacun doit composer avec l'autre, l'enseignant avec l'élève, l'élève avec l'enseignant. Tout au long du film, le rapport de force entre professeurs et élèves, c'est-à-dire entre adultes et enfants, est présent. Les professeurs, comme les parents, pris entre la permissivité et l'autorité, oscillent de l'une à l'autre. Les enfants oscillent aussi dans leur façon de s'adresser aux enseignants. Les relations sont mal définies de part et d'autre. Le malaise affleure sans cesse.

Des professeurs qui cherchent

Nous ne pouvons ici commenter tous les épisodes du film qui expriment les difficultés des enseignants, comme celles des enfants, avec une honnêteté qui ne peut être atteinte qu'avec le cinéma direct. Il apparaît que beaucoup de professeurs cherchent tous les moyens d'intéresser leurs élèves et d'assurer un minimum de discipline. Quelques-uns y réussissent, tel ce professeur de mathématiques qui a su adapter son enseignement à sa classe, composée pourtant d'élèves du "pré-professionnel" destinés à entrer sans beaucoup de formation sur le marché du travail. D'autres trouvent si peu de

satisfaction dans leur travail qu'ils semblent avoir démissionné. L'un deux dit : « L'école n'est pas un centre de détention; on n'est pas là pour se battre avec un élève s'il ne veut pas rester en classe ». Les enseignants se sentiraient-ils aussi impuissants que les adolescents face au système scolaire ?

Côté élèves, une démobilité inquiétante à l'égard de leurs études comme de leurs activités péri-scolaires. Bien que le climat qui règne dans les classes soit assez permissif (les jeunes vont et viennent à leur gré dans la classe, ne manquent souvent pas de désinvolture, ont toute faculté de poser des questions), on les sent "enfermés", sans liens entre eux, sans liens avec le professeur, isolés dans une sorte de ghetto. Des enfants captifs, qui s'ennuient et qui, pourtant, comme leurs maîtres, s'interrogent et nous forcent à nous interroger.

Le "pré-professionnel"

Le troisième épisode du film, intitulé « ceux du pré-professionnel », attire l'attention sur l'enseignement professionnel court dispensé à ceux qui se sont montrés rétifs à l'enseignement général. Lorsqu'on voit les élèves qui se présentent à l'atelier de rembourrage, on se demande d'abord si l'on a affaire à une activité de rééducation pour élèves inadaptés ou indisciplinés. On verra plus tard qu'ils sont capables de se discipliner. Et la question vient d'elle-même : les élèves du pré-professionnel sont-ils là parce qu'ils ont échoué au secondaire ? Parmi ces derniers, est-ce en raison de leurs limites intellectuelles ou de leur manque d'intérêt pour un enseignement coupé de la vie ?



Enfin, la question si redoutable : l'école n'échoue-t-elle pas à garantir des chances égales à tous les enfants qui y entrent, même dans une organisation démocratique de l'enseignement ? Ne se heurte-t-on pas toujours au problème de la culture par osmose ? A Montréal, une étude a révélé que 70 % des élèves provenant des milieux socio-économiques et socio-culturels les plus défavorisés se retrouvent dans le secteur professionnel.

Le pouvoir des examens

Autre question fondamentale, celle de la sélection et de l'orientation. Le quatrième épisode du film nous met en présence du stress des élèves devant l'examen et de leur aptitude à tricher. Comment, en effet, pourraient-ils "s'en sortir" quand des examens, qui évaluent souvent plus la mémoire que l'intelligence, ont un rôle tel qu'ils décident de tout l'avenir ? A-t-on le droit de leur laisser ce pouvoir énorme ? Force est de s'interroger sur les critères de classement et sur leurs conséquences. Il faut se demander ce que vivent certains élèves qui ont échoué.

Est-ce le système scolaire seulement qui est en cause ? L'école reflète les valeurs d'une société donnée à une époque donnée et on peut se demander si la société post-industrielle n'est pas à la base de la crise des systèmes éducatifs, à laquelle on cherche à remédier au moyen de réformes aussi incessantes que peu efficaces, au Québec ou ailleurs. « Dans le changement des valeurs et des références que connaît notre société, dit Georges Dufaux, l'école vit au jour le jour nos propres contradictions ». ■

journal

TERRITOIRE

■ Route dans le Grand-Nord.

La route canadienne la plus septentrionale, appelée route Dempster, a été ouverte récemment. Longue de 670 kilomètres, elle part de la région de Dawson (Yukon) pour atteindre Inuvik (Territoires du nord-ouest) après avoir franchi le cercle polaire. La route mène en particulier aux gisements de minerai de fer décelés dans la vallée de la Snake et vers les riches gisements de métaux non ferreux de la Firth. Elle doit aussi faciliter les départs



du tourisme dans une région très éloignée des grands centres et jusque-là difficile d'accès. Le projet de route a plus de vingt ans, puisque les premiers travaux furent entrepris en 1959 dans le cadre d'un programme fédéral baptisé « Accès aux ressources ». Interrompus deux ans plus tard, ils reprirent en 1969 pour être menés à bonnes fins l'année dernière. Les défenseurs de la nature ont très tôt critiqué le principe d'une route dont le tracé risquait de gêner les caribous du Mackenzie dans leurs migrations bisannuelles. Aussi la route sera-t-elle fermée, pendant plusieurs semaines, au printemps et en automne.

■ **De l'uranium au Québec.** Un important gisement d'uranium a été découvert dans la région de la baie James, à mille cinq cents kilomètres au nord de Montréal. Quatre-vingt-dix forages effectués sur huit kilomètres carrés ont permis d'évaluer le potentiel du gisement à vingt mille tonnes de minerai, soit l'équivalent de trois années de la production canadienne. La teneur du minerai ne serait cependant que de 2,5 li-

vres (1,13 kg) d'uranium par tonne, au lieu de 10 à 15 livres par tonne dans les autres mines du pays. Les investissements nécessaires à l'exploitation du gisement sont évalués à deux cents millions de dollars canadiens (680 millions de francs français); la mise en production demanderait sept à huit ans. Les chercheurs sont optimistes : « s'il y a une mine d'uranium dans la région, disent-ils, on peut être sûr qu'il y en a dix ». L'uranium n'est actuellement produit que dans deux provinces canadiennes : l'Ontario (85 %) et la Saskatchewan (15 %).

CINÉMA

■ « Chronique de la vie quotidienne ».

Sept films. Cent jours de tournage dans le Montréal de tous les jours. Cent heures d'images recueillies par plusieurs réalisateurs. Un maître d'œuvre : Jacques Leduc. Un premier tri est effectué, dont on retient trente-cinq heures définissant le thème. Neuf mois plus tard, le produit est fini; il dure quatre heures trente. « Chronique de la vie quotidienne » se présente comme un assemblage de moments significatifs captés sur le vif, de morceaux de vie fixés par la caméra dans leur quotidieneté, de « petits moments vrais ». Pas de scénario au départ. Ce sont les gens, filmés dans des



« Petits souliers, petit pain »

situations vécues, qui ont composé sans le vouloir la trame dramatique du film. Le puzzle en sept séquences présente cependant une cohérence troublante en raison des thèmes qui s'y rencontrent, s'y croisent, s'y retrouvent : ceux qui travaillent et ceux qui n'ont rien à faire, le temps, l'organisation des loisirs, le bonheur et surtout l'argent, thème qui domine tous les autres puis-

que le bonheur même s'achète, se vend, se marchande. Jacques Leduc a voulu, dans cette fresque produite par l'Office national du film, fixer sur la pellicule « des signes de ces temps qui courent ». Vu au Centre culturel canadien, Paris.

■ A vingt ans de distance.

Pour « rendre sensible l'évolution du regard des cinéastes face aux phénomènes de la société canadienne », l'Office national du film a effectué, en trois volets, un choix de films tournés à quinze ou vingt ans de distance. « La feuille qui brise les reins » et « Les gars du tabac » montrent la dure cueillette du tabac en Ontario. La parole est donnée aux travailleurs, ce qui est singulier pour un film tourné en 1959. Au cours de la seconde projection, on vit pendant vingt-quatre heures dans un milieu défavorisé de Montréal. « A Saint-Henri, le 5 septembre », tourné en 1964, puis « Mardi, un jour anonyme », tourné en 1978, épluchent le quotidien dans sa grisaille. Le départ des ouvriers et des écoliers, les flâneurs de l'après-midi, la famille à la fin de la journée. « Golden Gloves », enfin, présente un ancien tournoi d'espérance de la boxe, et « Les jeux de la XXI^e Olympiade, Montréal 1976 » montre, de la compétition sportive, ce que le public ne voit pas. « Golden Gloves », c'est l'entraînement des boxeurs en vue du combat. Le second film révèle, parfois avec humour, ce qui se passe en coulisses et sur le stade. Naguère, on interrogeait les gens, on entrait dans l'intimité des familles. Aujourd'hui, les films sont plus distants. Le réalisateur n'intervient pas. Il laisse beaucoup de liberté au spectateur, qui interprète à sa façon les signes et les images. Vu au Centre culturel canadien, Paris.

■ **Teri McLuhan** s'est passionnée pour l'œuvre gigantesque de l'Américain Edward Curtis (1868-1952) qui, pendant plus de trente ans, a étudié la vie des Indiens. De cette passion sont nés d'abord un livre, « Pieds nus sur la terre sacrée » (Ed. Denoël,

1974), recueil de textes émanant d'Indiens, puis un film, « le Chasseur d'ombres », sur Curtis et la civilisation indienne. Curtis voulait « saisir » les coutumes, la vie sociale et religieuse des Indiens telle qu'elle était autrefois et il a restitué leurs usages d'après les récits et confidences des anciens. Les Indiens, il les a interrogés, écoutés, photographiés et même filmés. Dans « le Chasseur d'ombres », Teri McLuhan fait un choix des documents, qu'elle assemble d'une façon



Teri McLuhan.

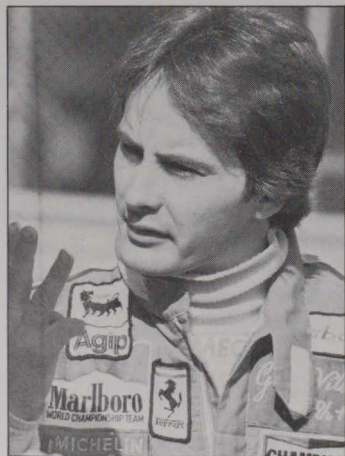
neuve en retraçant la vie de Curtis. Elle leur donne une dimension nouvelle, met en valeur l'immense travail de l'ethnographe, témoignage unique sur la civilisation indienne. Dans le film comme dans le livre, l'Indien est un symbole émouvant, celui de l'homme en harmonie avec la nature. Vu au Centre culturel canadien, Paris.

■ **Gilles Carle.** « Les mâles » : un bûcheron et un étudiant qui ont fui la civilisation. Ils vivent dans la forêt canadienne depuis cinq cent cinquante-trois jours. La recherche d'une présence féminine les entraîne dans des aventures dont ils sortent sans dignité. Revenus dans leur refuge, ils le trouvent occupé par Rita, jeune hippie qui les initie à l'amour libre. L'aventure se termine par des coups de feu et Rita disparaît. Les deux compères partent à sa recherche, ce qui les ramène à la civilisation détestée. A la fois western et farce, « Les mâles » auraient pu s'appeler « Deux zozos au pays des trappeurs ». Dans un décor forestier digne de Jeremiah Johnson, Gilles Carle campe deux hommes qui pensent avoir fui la civilisation en changeant leur

style de vie, mais sans avoir remis en question leurs attitudes ou leurs idées. La recherche d'une vie plus authentique, volontiers marginale, est le thème majeur des films de Carle. Traî-tée avec humour dans « Les mâles » (1972), il prendra des tons plus tragiques dans les films qui suivront (« La vraie nature de Bernadette », « La tête de Normande Saint-Onge »). *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

SOCIÉTÉ

■ **Gilles Villeneuve**, coureur automobile, a obtenu pour 1979 le titre d'« athlète de l'année » attribué par les rédacteurs sportifs de la presse canadienne; il a nettement devancé un skieur et un hockeyeur. Villeneuve, qui a été en 1978 le premier Canadien à remporter un grand prix automobile, a gagné trois grands



Gilles Villeneuve

prix en 1979 : celui d'Afrique du Sud, celui de Long-Beach (Californie) et celui de Watkins (New-York). Cette même année il a été deuxième au classement mondial des conducteurs. Gilles Villeneuve, qui a vingt-sept ans, a débuté en participant à des courses de motoneiges (champion d'Amérique du Nord en 1971). Il court pour Ferrari après avoir couru pour Mac Claren.

■ **Concentration dans la presse.** Le groupe Thompson Newspapers, qui exploite au Canada cinquante-deux titres de langue anglaise, a fait en janvier

dernier l'acquisition des FP Publications, propriétaires de huit quotidiens parmi lesquels le « Globe and Mail », de Toronto, la « Winnipeg Free Press » et le « Vancouver Sun ». Ces quotidiens tirent au total à huit cent mille exemplaires, qui s'ajoutent aux cinq cent mille exemplaires diffusés par Thomson. Deux groupes de presse, Thomson et Southam, se partagent maintenant 60 p. 100 du marché des quotidiens canadiens de langue anglaise.

■ **Le nom des femmes mariées.** D'après une récente enquête par sondage, 66 % des hommes et 70 % des femmes estiment que les femmes mariées ne devraient pas abandonner leur nom de jeune fille. Une femme mariée sur quatre serait disposée à ne porter que son nom de jeune fille, mais plus nombreuses (33 %) sont celles qui souhaiteraient porter à la fois leur nom de jeune fille et le nom de leur mari. Six femmes sur cent désirent que leur seul nom soit celui de leur mari. Les femmes se prononcent en plus grande proportion que les hommes en faveur du libre choix de leur nom.

■ **Le français et l'anglais au Québec.** La Cour suprême du Canada a, en décembre dernier, déclaré non conforme à la Constitution un chapitre de la loi québécoise de 1977 (loi 101) qui donnait au français le statut de



Ottawa. Le siège de la Cour suprême.

seule langue officielle du Québec; elle a également déclaré inconstitutionnelle une loi manitobaine de 1890 qui faisait de l'anglais la seule langue officielle du Manitoba. Confirmant des

décisions prises antérieurement par deux instances judiciaires du Québec, cour supérieure et cour d'appel, la Cour suprême a jugé que l'Assemblée nationale du Québec n'avait pu faire du français la seule langue de l'assemblée elle-même et des tribunaux sans entrer en contradiction avec la Constitution fédérale. L'Assemblée nationale du Québec a, en conséquence, adopté une loi rétablissant les droits de l'anglais dans les deux domaines en cause. La Cour suprême, dont les jugements sont « définitifs et péremptoires », exerce une juridiction générale d'appel en matière civile et en matière criminelle. Elle est composée d'un juge en chef, appelé « juge en chef du Canada », et de huit juges puînés. *Sur la loi 101, voir Canada d'aujourd'hui, janvier 1978.*

■ **Marché du logement.** On prévoit que la demande canadienne de logements neufs atteindra son maximum l'année prochaine, avec 237 200 logements, et qu'elle déclinera ensuite jusqu'à la fin du siècle. Ces prévisions s'expliquent par la vague des naissances enregistrées au lendemain de la guerre. Les Canadiens nés au cours de cette période ont commencé à louer des logements dans les années soixante et ils ont accédé à la propriété dix ans plus tard. Or leurs propres enfants nés dans les années soixante-dix, n'arriveront guère sur le marché de l'habitation avant la fin du siècle.

SPECTACLES

■ **Fabienne Thibeault** : une femme simple et chaleureuse, une voix d'une grande pureté, un sens aigu de la musique et des mots qui donne à ses interprétations une rare intensité. Révélée au Québec en 1975, à la « Chant d'août », Fabienne Thibeault s'est fait connaître à Paris dès la sortie de son premier album, en 1976. L'année dernière, elle a tenu le rôle de Marie-Jeanne, la chanteuse automate, dans « Starmania », opéra-rock de Luc Plamondon et Michel

Berger. Au Théâtre de la ville, cette année, elle a repris des chansons de Starmania et interprété aussi Gilles Vigneault, Jacques Brel, Michel Grizolia, Clémence Desrochers, d'autres en-



Fabienne Thibeault

core. Des textes gais, tendres ou tristes sur l'amour impossible, la tendresse d'une mère, les fêtes de famille ou la révolte devant la médiocrité de la vie quotidienne. *Vu au Théâtre de la ville, Paris.*

■ **Ghislain Gagnon** : un homme, une guitare et des réflexions-chansons. Gagnon se confie à son public comme à des amis. Il s'interroge : « je me demande parfois si les hommes n'ont pas le goût du malheur »; il raconte, et sa vie, ses idées sont la trame



Ghislain Gagnon

de ses chansons. Une atmosphère se crée et c'est un compagnon qui chante avec sensibilité, gentillesse et humour. Né dans la région du lac Saint-Jean, Gagnon a travaillé au Québec où il a chanté en première partie du spectacle de Raymond Lévesque. Son style rappelle celui de Brassens, peut-être, mais Ga-

gnon ne cache pas ses affinités avec les chanteurs-poètes et il dit lui-même que sa manière est proche de la tradition française. La chanson est « un moment de réflexion, de méditation », un cadre d'expression privilégié. Peu de métaphores et de jeux poétiques : la chanson est un engagement où l'auteur prend sa responsabilité. *Vu à l'Ecume-Club, Paris.*

■ **L'Ensemble vocal canadien** dirigé par Jean-François Senart interprète, sans accompagnement, des chants de la Renaissance et d'autres du contemporain Lionel Daunais (de celui-ci, six chansons sur des poèmes de



Guillaume Apollinaire). Parmi les chants de la Renaissance, trois Noëls en canon, un divertissement fugué de Du Caurroy, des œuvres de Regnard, Janequin et Bissel (de ce dernier, deux chansons de Shakespeare). Au rappel, les choristes donnent un negro spiritual, chose inhabituelle pour une chorale. *Entendu à la Conciergerie, Paris, dans le cadre des Journées internationales de chant choral organisées par Radio-France.*

■ **Pauline Julien** : une flamme aux cheveux roux s'élève, ondoyante, se dresse et soudain explose pour retomber, douce et tendre, avant de repartir, toujours plus forte. Son récital est intitulé "Fleurs de peau". Sensations, sentiments, envies que l'on se refuse par timidité ou manque d'originalité, et qu'elle revendique avec tendresse, avec humour. Une femme chante, sa voix est un instrument puissant, chaud, sensuel, idéal pour jouer sur tous les tons. Car Pauline

Julien joue. Chez elle, l'interprétation est rôle et chaque chanson est un personnage. Venue à la chanson par le théâtre, interprète de Gilles Carle au ciné-



Pauline Julien

ma (« La mort d'un bûcheron »), elle est comédienne avant tout. *Vu au Petit forum des halles, Paris.*

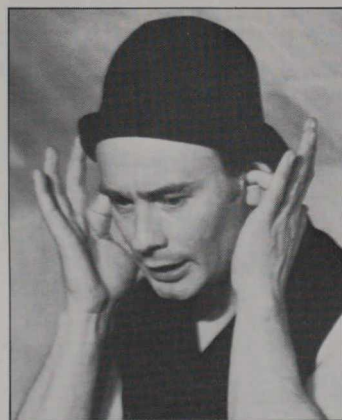
■ **Les Ballets Jazz de Montréal** serait la seule troupe de danse contemporaine dont le répertoire est consacré à la musique de jazz. Celle-ci, syncopée, rythmée, inspire des mouvements libres et naturels. Dans « Warm up », la troupe danse en tenue de répétition et effectue des



mouvements représentant, de manière plus élaborée, les gestes qui servent à détendre la musculature des danseurs; le décor : des miroirs et une barre qui court le long du mur. Dans « Up There », les danseurs, vêtus de blanc, interprètent dans un clair-obscur, puis dans une lumière rouge qui devient bleue, une danse scandée par le tam-tam, le tambourin, les sonnettes et le gong. Un danseur apparaît, puis un autre. Ils disparaissent, réapparaissent et disparaissent à nouveau. Un cache-cache permanent entre des danseurs

qui se retrouvent au dernier tableau. *Vu au Centre culturel Jean-Arp, Clamart.*

■ **L'« Arété Mime Troupe »** présente un spectacle où se mêlent les tours d'adresse, les sketches et le mime pur où souvent le masque met le geste en valeur. Dans « les Laveurs de vitres », « le Concert de musique pop », le ridicule des situations est mis en évidence : le laveur perd son éponge, le micro du chanteur ne fonctionne plus. « Parc d'attractions », c'est toute l'ambiance de la foire : les manèges, les montagnes russes, le train-fantôme et jusqu'aux appels



Norman Taylor

des vendeurs de glaces et à l'orgue de Barbarie, qu'ils imitent à merveille. Dans « Méli-mélo », c'est sur un fond musical qu'ils prennent l'ascenseur, montent et descendent l'escalier. L'effet comique est rendu par leurs apparitions et leurs disparitions, successives ou simultanées, derrière des tentures. « Funambule » est d'un style différent : les mimes font appel à leurs talents de clowns, de jongleurs, d'acrobates pour montrer au public les protagonistes du cirque. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ **« Trois pour faire un point »**. Trois mimes mettent en commun leurs expériences. Ils tirent parti des ressources de la salle qui leur sert de décor : une cave voûtée, un escalier, une porte. L'escalier est au centre du premier numéro qui illustre les réactions de trois personnes faisant

une chute. L'un des mimes place un tapis au pied de l'escalier pour amortir la chute attendue, l'autre décompose le mouvement et y joint les expressions successives de celui qui tombe : surprise, panique, douleur au moment du choc. Sur le thème de la salle d'attente, chacun peint le portrait d'un personnage différent. On reconnaît le patient angoissé à l'idée de se faire soigner par le dentiste, un homme aux prises avec le surnaturel symbolisé par des jeux de lumière, un aveugle qui cherche une présence. Les objets tiennent une place importante dans les moyens d'expression des "trois" : un portemanteau devient un bec d'oiseau, des chaises se transforment en boîtes aux lettres. *Vu à la galerie Peinture fraîche, Paris.*

LIVRES

■ **Claude Jasmin** fait de « la Sablière » un théâtre dans les coulisses duquel se noue le drame d'un enfant. Chaque année, Clovis et Mario, seuls garçons d'une nombreuse famille montréalaise, retrouvent une ancienne sablière à côté du chalet d'été que leurs parents louent sur le lac des Deux-Montagnes. Mario passe pour anormal ou retardé. Son grand frère l'entraîne à la sablière, qu'il transforme en une terre de légendes



Claude Jasmin

où se déploient les armées arabes à la conquête de l'Europe. Une encyclopédie populaire à laquelle ils sont abonnés, et dont ils attendent en vain le septième volume, les aide à concevoir des batailles contre Charles Martel. C'est là seulement que Mario

peut supporter la vie. Le retour à Montréal est la fin de l'aventure : Clovis devra travailler; Mario est placé dans un orphelinat. Peu après, l'enfant abandonné, chez qui ses proches guettent les signes de la résignation, appelle son frère. Et c'est la fugue, le retour au chalet désert, à la sablière dévastée. *Claude Jasmin, « la Sablière », 212 pages, Leméac/Montréal et Robert Laffont/Paris.*

■ **Julien Bigras** donne, avec « le Psychanalyste nu », des récits psychanalytiques émouvants comme des contes pour enfants. Ce sont des récits de la violence de l'âme contre le mal, des contes nés de l'itinéraire de deux êtres, l'analyste et son patient. L'auteur montre comment l'analyste réagit au discours de son patient, par quels mécanismes il parvient à approcher celui-ci dans sa vérité « archaïque et fondamentale », là où la violence prend naissance en renvoyant à la « mère du tout début ». Né au Québec, le Dr Bigras a fait des



Julien Bigras

études médicales et psychiatriques qu'il a parachevées à l'Institut psychanalytique de Paris; il a créé à Montréal la revue de psychanalyse « Interprétation ». « *Le psychanalyste nu* », 192 pages, Robert Laffont éd.

■ **Maurice Genevoix** publie en un seul volume ses deux romans canadiens « Laframboise et Bellehumeur » (1942) et « Eva Charlebois » (1944) auxquels il joint trois nouvelles. Que ce soit dans la forêt du nord québécois ou dans les Rocheuses, il semble

que, sous la plume de Genevoix, les événements de la vie retrouvent une simplicité intemporelle. La poésie des paysages donne aux gestes un relief et un sens qui touchent au pathétique. *Maurice Genevoix, « Je verrai, si tu veux, les pays de la neige », 294 pages, Flammarion éd.*

■ **Victor-Lévy Beaulieu** a obtenu le prix littéraire France-Canada 1979 pour son roman « Monsieur Melville » déjà publié à Montréal et qui doit l'être à Paris chez Flammarion. « Monsieur Melville », a dit l'écrivain, est un voyage à l'intérieur de l'œuvre d'un autre auteur. Ce que Herman Melville, l'auteur de « Moby



Victor-Lévy Beaulieu

Dick », a été, c'est ce que je voudrais être. Il y a peut-être l'échec au bout, une prodigieuse fin de non-recevoir, ce qu'il y a de plus désespéré dans l'acte d'écrire ». Né au Québec en 1945, Victor-Lévy Beaulieu a écrit dix romans, trois essais, quatre pièces de théâtre, deux feuilletons télévisés, une « lamentation » et un oratorio; il est aussi éditeur et journaliste.

ARTS

■ **La Banque nationale du Canada**, banque montréalaise privée, possède une belle collection de gravures et estampes d'artistes canadiens contemporains. Commencée il y a une dizaine d'années, la collection compte maintenant quatre cent cinquante œuvres de cent vingt-cinq artistes. Gravures et estampes servent à décorer les « espaces » de la banque, au siège

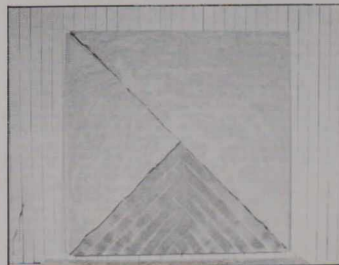
social (bureaux) et dans les succursales (lieux publics). Les œuvres sont acquises sur décision d'une commission indépendante, formée de spécialistes de



Albert Dumouchel, « Nos voisins ».

la gravure; la collection n'est pas un élément du portefeuille de la banque. Trois graveurs québécois, Albert Dumouchel, Janine Leroux-Guillaume et Serge Toussignant, ont présenté récemment à Paris des œuvres dont ils sont les auteurs et qui figurent à la collection de la banque. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ **Richard Mill**. Cinq toiles, variations sur une structure tripartite qui détermine trois zones picturales étroitement parentes, mais singularisées par leur position : une diagonale, qui traverse la toile dans sa longueur, divise la surface à peindre en deux triangles tandis qu'une perpendiculaire, issue du sommet du triangle du bas, la fractionne en deux triangles isocèles

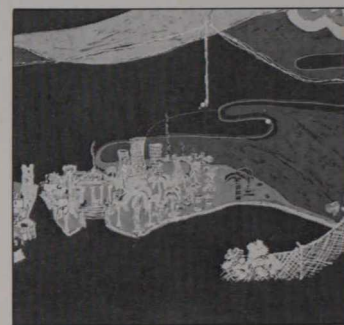


Richard Mill, « Sans titre » (1979)

identiques. Dans quatre des œuvres, alors que l'espace triangulaire du bas est construit au moyen de larges bandes qui, d'un tableau à l'autre, vont du sépia foncé au rose mauve, au grège et à l'argenté, les deux autres plages sont rendues nuageuses par la trace d'un geste qui paraît assez élaboré. Dans le cinquième tableau, la nuée a envahi les trois plages. Richard

Mill est né à Québec en 1949. *Vu au Centre culturel canadien, Paris, et au Centre culturel et d'information de l'ambassade du Canada, Bruxelles.*

■ **Mary Swaine**. Née en 1952 à Montréal, Mary Swaine dirigea en 1971 un programme de thérapie par l'art à l'hôpital pour enfants de Montréal. Elle aborda le batik en 1974. Dans ses œuvres plus récentes, les quelques surfaces libres qui subsistaient dans ses premiers batiks ont disparu. L'espace est maintenant totalement plein. A cet égard, *Inside Butler's Wharf* est



Mary Swaine
« Ceremonial Flag » (détail).

très significatif, ainsi que *Thames Water Front from Butler's Wharf*, dont les couleurs pastel sont un enchantement. Mary Swaine a aussi des rouges somptueux qui ouvrent un monde malicieux et chaud. Le surdécoratif fait toujours rêver. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ **Raymonde Godin**. Huit toiles et sept dessins où la calligraphie - d'abord mouvement, geste, écriture dessinée - rythme un espace entièrement ouvert et lui donne sa respiration. Les vides sont présents au même titre que le graphisme. Le blanc a la même positivité que la couleur ou le noir (dans les dessins). La verticalité marque le va-et-vient incessant entre le haut et le bas, le ciel et la terre. « C'est l'aller-retour qui compte, dit Raymonde Godin, quelle que soit la désespérance momentanée de quitter les choses ou les êtres ». L'artiste a rencontré la Chine, son langage pictural et sa philosophie. Elle en a retenu la leçon. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

La victoire de Pierre Elliott Trudeau

Le parti libéral a retrouvé la majorité absolue à la Chambre des communes.

Lorsque le gouvernement conservateur de M. Joe Clark fut renversé, le 13 décembre dernier, il était difficile de prévoir l'issue d'un scrutin dont la date fut fixée peu après au 18 février 1980. D'une part, les forces en présence à la Chambre des communes depuis le 22 mai 1979 étaient presque égales : le parti conservateur et le parti créditiste (droite populiste) disposaient de 143 sièges, le parti libéral et le Nouveau parti démocratique (social-démocrate) de 139 sièges. D'autre part, le parti conservateur avait obtenu, en mai dernier, 48 % des sièges avec 36 % des suffrages exprimés, tandis que le parti libéral avait obtenu 40 % des sièges avec 40 % des suffrages. Le découpage des circonscriptions et surtout le scrutin uninominal à un tour expliquaient dans une large mesure ces disparités. C'est dire qu'une faible évolution de l'électorat pouvait donner des résultats très différents. Enfin, le chef de l'opposition, M. Pierre Elliott Trudeau, leader du parti libéral et qui était encore premier ministre sept mois plus tôt (1), venait de donner sa démission et le parti libéral avait même fixé au mois de mars la date du congrès qui pourvoierait à son remplacement. M. Trudeau revint sur sa décision afin de conduire son parti à la bataille.

La campagne électorale, qui fut brève, porta surtout sur les aspects économiques de la politique conservatrice. C'est sur le projet de budget 1980-1981 que le gouvernement avait été renversé (2). De ce budget d'austérité, l'opinion canadienne avait retenu d'abord le triplement de la taxe sur l'essence, une augmentation progressive du prix du pétrole à la production (3), l'augmentation des taxes sur les alcools et le tabac, une augmentation modérée de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Le gouvernement conservateur s'était donné pour objectif de réduire le déficit budgé-

taire dans le cadre d'un plan de quatre ans. La campagne fut cependant traversée par des événements internationaux auxquels le Canada prit part : intervention soviétique en Afghanistan, menaces sur la tenue des Jeux olympiques de Moscou, évasion de Téhéran, avec l'aide de diplomates canadiens, de diplomates américains. On ne peut pas dire que les partis en présence aient fait campagne sur la personnalité de leurs chefs.

La victoire obtenue par M. Pierre Elliott Trudeau, à la tête du parti libéral du Canada, fut d'autant plus éclatante. Certes, les électeurs canadiens ne votent, chacun dans sa circonscription, que pour un député et le futur premier ministre n'est que l'un de ces députés (4), mais la personnalité de M. Trudeau et le fait qu'après onze années passées au pouvoir il n'avait dû s'effacer que sept mois avant la chute du gouvernement conservateur donnaient à sa victoire et à celle de son parti un caractère exceptionnel.

L'analyse des résultats électoraux du 18 février montre que le parti libéral, qui a gagné des sièges dans les provinces dites de l'Atlantique (5) et même au Québec (où il disposait déjà de près de 90 % de la représentation), a forgé sa victoire dans l'Ontario, où la proportion des élus conservateurs et libéraux a été inversée par rapport au scrutin du 22 mai 1979. Quant aux quatre provinces situées à l'ouest de

l'Ontario (6), elles ont continué de donner une majorité au parti conservateur, mais le Nouveau parti démocratique y a progressé (il a obtenu plus du tiers de la représentation de ces provinces). En suffrages exprimés, le parti libéral a progressé de 4 %, surtout au détriment du parti conservateur (-3 %).

Les questions constitutionnelles, en particulier le problème des relations entre le pouvoir fédéral et les pouvoirs provinciaux, n'ont guère été abordées au cours de la campagne électorale, les grands partis fédéraux ayant jugé qu'il valait mieux, à quelques mois du référendum prévu au Québec sur la «souveraineté-association», les laisser à l'écart du débat national. Les positions des partis sont d'ailleurs connues. Celles du parti libéral ont été exposées maintes fois par M. Trudeau qui, au soir de la victoire de son parti, a déclaré : «Le Canada a été, il est et il demeurera plus que la somme de ses parties».

2. L'exercice budgétaire de l'État canadien commence le 1^{er} avril et se termine le 31 mars.

3. Deux des dix provinces canadiennes, la Saskatchewan et surtout l'Alberta, sont productrices de pétrole; les autres sont exclusivement consommatrices.

4. M. Trudeau est, depuis 1965, l'élu d'une circonscription de Montréal.

5. Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Ile-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick.

6. Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique.

Les élections du 18 février 1980

	Parti libéral	Parti conservateur	Nouveau parti démocratique	Total
Atlantique	19 (12)	13 (18)	— (1)	32
Québec*	73 (67)	1 (2)	—	74
Ontario	52 (32)	38 (57)	5 (6)	95
Prairies	2 (2)	33 (40)	14 (9)	49
Colombie-Brit. et Nord	— (1)	18 (21)	13 (9)	31
	146 (114)	103 (138)	32 (25)	281*

1. M. Trudeau fut premier ministre, pour la première fois, d'avril 1968 à mai 1979.

Entre parenthèses, les résultats obtenus aux élections du 22 mai 1979.

* Un siège reste à pourvoir au Québec.

Dinosaur Park

Site préhistorique et curiosités naturelles dans les Prairies

Le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco a, en octobre dernier, inscrit Dinosaur Park, parc provincial situé dans le sud de l'Alberta (1), parmi les quarante-cinq nouveaux sites qu'il a retenus.

Ce lieu étrange de près de six mille hectares est sans doute le plus important des sites de l'âge des dinosaures actuellement connus. Des fouilles ont permis de découvrir, à partir de 1884 et surtout en 1912, des squelettes complets de dinosaures ayant vécu au crétacé supérieur et quantité d'ossements d'animaux préhistoriques. Trente espèces de dinosaures ont été identifiées. Trois cents spécimens ont été trouvés sur une largeur de vingt-quatre kilomètres en bordure de la Red-Deer, affluent de la Saskatchewan du Sud.

Les Badlands de la vallée de la Red-Deer ne méritent pas seulement d'être célèbres par l'abondance inégalée des fossiles qu'on y a découverts; elles se signalent aussi par toute une série de curiosités géologiques dues au travail de l'érosion. Spectacle qui laisse parfois que celui de ces "mauvaises terres" d'une vallée sauvage où, pendant des milliers d'années, l'érosion a sculpté un relief tourmenté de formes aussi nombreuses que bizarres!

Le profane qui pénètre dans le parc provincial peut s'initier à la géologie du lieu en parcourant un sentier de quelque deux kilomètres et demi ponctué d'étapes où les principales curiosités qui s'offrent à sa vue lui sont succinctement expliquées. Ici est décrit le processus de formation des "hoodoos", roches dures reposant à l'origine sur une couche sédimentaire de tuf calcaire, poreux et tendre, lentement sapée par l'érosion, qui ressem-

blent à de gigantesques champignons dont quelques-uns atteignent quarante mètres de haut (2).

Un peu plus loin, voici un autre exemple d'érosion : les "rills" ou "lits de torrent", fossés d'écoulement verticaux profondément creusés dans le tuf calcaire par le ruissellement, qui composent un paysage fantastique. Là, ce sont les "gully", canyons formés en un temps record lors de pluies torrentielles dans cette zone aride. A mi-chemin, on voit d'étranges concrétions,

siècles, s'est transformée en terre glaise.

Plus loin, le sol s'est effondré sur le parcours d'un ruisseau souterrain et l'on passe d'une aridité sans concession à une végétation abondante, due tout autant à la présence de l'eau qu'à la protection des roches environnantes. Là, les eaux tumultueuses ont creusé leur chemin avant de s'abattre en une cascade mugissante.

Les "mauvaises terres" de la vallée de la Red-Deer ont quelque chose de



bosselées ou en plaque. On apprend qu'il s'agit de dépôts sédimentaires d'eaux souterraines, fortement minéralisés, qui se sont formés au cours de millions d'années.

Le paysage s'arrondit et devient gris-verdâtre. C'est le royaume de la "bentonite", cendre volcanique que le ruissellement a transformée en couches sédimentaires et qui, au fil des

fascinant et de mystérieux comme les abords d'un château hanté. Bien que l'esprit ait reçu tout apaisement quant aux formes étranges qui peuplent ce paysage désolé entre tous, bien que les terrains de camping aménagés dans le parc régional rappellent que l'immersion dans une nature sauvage ne coupe pas d'un monde bien agencé soucieux de commodités, il est difficile de retenir les jeux de l'imagination, surtout lorsqu'on songe qu'en ces lieux fantastiques erraient par milliers des monstres à petite tête. ■

1. Le Comité du patrimoine mondial est chargé de dresser la liste des sites naturels et culturels qui doivent être protégés au titre de la convention de 1972. Dinosaur Park est situé dans la région de Brooks, soit à deux cents kilomètres à l'est de Calgary.

2. Hood, d'où est tiré le mot hoodoo, signifie capuchon et aussi mauvais sort (maléfice) dans la langue populaire.

Un art loin de la ville

La "conscience rurale" de l'Ontario



Jane Martin, Verandah, huile sur panneau (1978)

De plus en plus nombreux sont les artistes qui cherchent à établir leurs propres réseaux de diffusion. « Artspace », centre artistique autogéré situé à Petersborough, en Ontario, est au Canada la plus importante de ces « galeries parallèles » qui accueillent et diffusent toutes les expériences de création.

« Réflexion sur un sentiment rural » a pour thème l'environnement perçu par des artistes qui travaillent hors des grandes villes. C'est une exposition itinérante, comprenant les œuvres de dix-sept artistes ontariens, conçue et programmée par « Artspace », donc par les artistes eux-mêmes (1). L'exposi-

tion est tout entière figurative, mais elle traduit des tendances diverses : Dennis Tourbin, fasciné par la télévision, peint des mots comme des images à lire; Badonna Zack fabrique une famille de gorets en papier maché; Chris McGee imagine des panneaux-fenêtres avec perspectives en trompe-l'œil; Barbara Astman rassemble, comme dans un album de cartes postales, des photos de vaches au pâturage; Paterson Ewen griffe un panneau de bois des zébrures d'un ciel d'orage.

Si l'on peut regretter l'aspect un peu pédagogique ou philosophique de certaines œuvres (par exemple, la composition avec robot de caoutchouc et combinaison vide ficelée sur un fauteuil de Richard Buff), si l'on peut goûter modérément l'art populaire de

Terry Pfliger, avec ses poules de ciment peint et ses scènes maritimes en boîte, les cotons matelassés de Joyce Wieland sont parfaits, pleins de gaieté, d'humour, de finesse.

David Bierk, directeur d' « Artspace », peint des roches avec un réalisme extrême, scrutant chacun des détails de la texture de la pierre dont il rend les tensions, les lignes de force, les craquements, la profondeur. Sa technique, très soignée, s'apparente à celle des réalistes canadiens des provinces maritimes, mais Bierk est, plus qu'eux, préoccupé par les qualités formelles de ce qu'il peint. Il pousse assez loin dans la direction du formalisme pour que le spectateur aborde comme forme, avant de les percevoir comme sujet, les énormes massifs de pierre fissurés qui sont le sujet de l'œuvre.

Dorothy Caldwell, hantée par des images de fauteuil et de plage, est l'héritière d'un surréalisme heureux où se donne libre cours une fantaisie non dépourvue d'ironie. Les portraits de famille de Jane Martin, sans épaisseur et vivement colorés, manifestent un réalisme psychologique plein d'humour et d'une tendresse sans illusion.

John Boyle, honteux du sort fait aux Indiens par sa race, a peint à la manière indienne un vrai teepee. Est-ce pour marquer une ère nouvelle que, parodiant le « Nu descendant l'escalier » de Marcel Duchamp, d'un cubisme hérétique, il a peint un « Original montant l'escalier », autoportrait où l'on voit, dans un style très réaliste, l'artiste nu escaladant dans l'ombre d'un original les maisons d'une petite ville très ordinaire et très actuelle?

John Boyle était l'ami de Jack Chambers, peintre de qualité, mort prématurément il y a deux ans, à qui l'exposition est dédiée. Trois lithographies de Chambers expriment le recueillement de l'artiste à l'égard des choses et son grand désir de les pénétrer. Le travail de Jack Chambers rend la vie présente dans ses détails familiers, si proches de nous que nous ne les remarquons pas, mais que l'œil attentif du peintre rend à notre conscience (2). ■

1. L'exposition a été présentée au Centre culturel canadien de Paris du 25 janvier au 9 mars dernier.

2. Des œuvres datant des dix dernières années de la vie de Jack Chambers sont présentées au Centre culturel canadien de Paris (5 rue de Constance) jusqu'au 20 avril.

Le Québec devant le référendum

Les thèses en présence sur la question constitutionnelle.

Au mois de juin prochain, les électeurs québécois seront appelés à répondre par oui ou par non à une question dont une première formulation a déjà été proposée par le gouvernement du Québec et dont le libellé final doit faire l'objet d'un débat à l'Assemblée nationale du Québec (1).

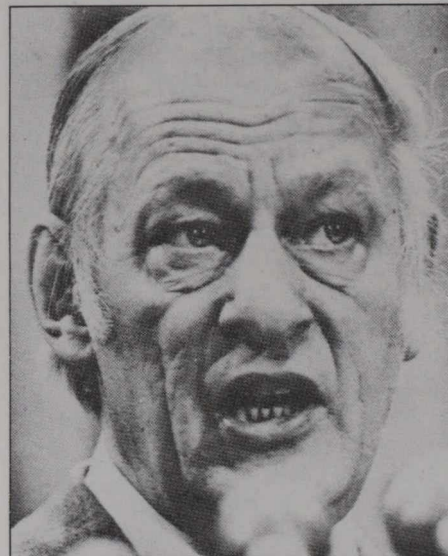
La « souveraineté-association »

Le texte proposé par le gouvernement se lit comme suit : « Le gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples. Cette entente permettrait au Québec d'acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures - ce qui est la souveraineté - et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie. Tout changement de statut politique résultant de ces négociations sera soumis à la population par référendum. En conséquence, accordez-vous au gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada? » L'expression « l'entente proposée » renvoie implicitement au Livre blanc que le gouvernement québécois a publié en novembre dernier sous le titre « La nouvelle entente Québec-Canada » (2). L'ouvrage comprend six chapitres. Nous donnons ici de larges extraits de celui qui traite de la « souveraineté-association ».

1. Sur les problèmes constitutionnels, voir Canada d'aujourd'hui, avril 1977, juillet 1977, octobre 1977, avril 1978, juillet 1978, octobre 1978, avril 1979, octobre 1979, janvier 1980.

2. « La nouvelle entente Québec-Canada : proposition du gouvernement du Québec pour une entente d'égal à égal : la souveraineté-association », 118 pages, Éditeur officiel du Québec, 1979.

(...) La souveraineté résidera en entier dans l'État du Québec, de sorte que les Québécois et les Québécoises ne seront plus régis que par un seul gouvernement et ne paieront l'impôt qu'au Québec. Grâce à l'association, le Québec et le Canada continueront de n'avoir qu'un seul tarif douanier et



René Lévesque, leader du parti québécois et premier ministre du Québec.

qu'une seule monnaie; l'un et l'autre partenaire aura cependant sa propre personnalité internationale.

La souveraineté

Par la souveraineté, le Québec, en plus des pouvoirs politiques qui sont déjà siens, acquerra ceux qui sont actuellement exercés par Ottawa (...)

Lois et impôts. Les seules lois en vigueur sur le territoire du Québec seront celles qu'aura adoptées l'Assemblée nationale et les seuls impôts qui pourront y être levés seront ceux qu'on décrètera en vertu des lois du Québec.

Territoire. Le Québec a un droit inaliénable sur son territoire, reconnu même dans la constitution actuelle, laquelle stipule que le territoire d'une

province ne peut être modifié sans le consentement de cette province.

Citoyenneté. Le gouvernement du Québec s'engage à ce que tout citoyen canadien qui, au moment de l'accession à la souveraineté, sera domicilié au Québec, ou à ce que toute personne qui y sera née, ait automatiquement droit à la citoyenneté québécoise; quant à l'immigrant reçu, il pourra compléter son délai de résidence et obtenir sa citoyenneté.

Les citoyens canadiens pourront jouir des mêmes droits au Québec que les citoyens québécois au Canada.

Minorités. Le gouvernement assure à la minorité anglophone du Québec qu'elle continuera à jouir des droits qui lui sont actuellement accordés par la loi, et aux autres communautés du Québec que l'État leur fournira les moyens nécessaires à la mise en valeur de leur richesses culturelles.

Tribunaux. Les tribunaux québécois seront, naturellement, les seuls à pouvoir rendre la justice au Québec. Tous les juges seront nommés conformément aux lois québécoises, les juges en exercice étant maintenus en fonction.

Relations extérieures. Le Québec continuera d'être lié par les traités auxquels le Canada est partie. Il pourra s'en dégager, le cas échéant, conformément au droit international. Le Québec respectera, par conséquent, l'accord sur la Voie maritime du Saint-Laurent et deviendra membre à part entière de la Commission mixte internationale. Pour ce qui est des alliances comme l'Otan et le Norad, le Québec en restera solidaire et y apportera sa contribution en fonction de ses objectifs.

Pour jouer pleinement son rôle sur la scène internationale et défendre ses intérêts, le Québec demandera son admission à l'Organisation des Nations unies et à ses agences spécialisées.

L'association

(...) Le gouvernement du Québec se propose (...) d'offrir au reste du Canada de négocier avec lui un traité d'association communautaire dont le but sera notamment de préserver l'espace économique canadien actuel en assurant la continuité des échanges (...)

Le gouvernement du Québec propose quatre organismes communautaires Québec-Canada : un conseil communautaire, une commission d'experts, une cour de justice, une autorité monétaire.

Une « nouvelle fédération »

Du côté de l'opposition, au Québec, la bataille du référendum sera conduite par un « comité du non » dont le parti libéral du Québec est la force dominante. La commission constitutionnelle de ce parti a publié en janvier dernier son propre projet constitutionnel sous le titre « Une nouvelle fédération canadienne » (3). Ce document, qui a été soumis à un congrès spécial du parti, comprend vingt-neuf chapitres groupés en cinq grandes parties. Nous donnons ici le texte des recommandations qui portent sur la création d'un conseil fédéral et sur la politique étrangère.

La Constitution créera une institution dont la fonction consistera à encadrer l'interdépendance des deux ordres de gouvernement : le « conseil fédéral ».

Le conseil fédéral

Le conseil fédéral sera composé de délégations des provinces agissant selon les instructions de leurs gouvernements respectifs et assujetties à des règles dont les principaux éléments seraient les suivants :

- le mandat des délégués correspondra au mandat de leur gouvernement;
- les premiers ministres provinciaux ou leurs représentants seront de plein droit chefs de délégation;
- le gouvernement central pourra déléguer les représentants sans droit de vote;
- les délégations voteront, en bloc,

selon les instructions de leurs gouvernements;

- la taille des délégations sera proportionnelle à l'importance démographique des populations.

Le conseil fédéral aura une compétence limitée à des matières déterminées et qui s'exercera de la façon suivante :

- le conseil ratifiera :
- l'exercice du pouvoir fédéral d'urgence;
- l'exercice du pouvoir de dépenser du gouvernement central dans les champs de compétence des provinces;



Claude Ryan, leader du parti libéral du Québec et chef de l'opposition.

- toute délégation de compétence législative entre gouvernements;
- les traités conclus par le gouvernement fédéral dans des domaines réservés à la compétence provinciale;
- la nomination des juges et du juge en chef de la Cour suprême du Canada (...); leur révocation après enquête;
- le conseil donnera des avis sur les questions suivantes :
- la politique monétaire et les politiques budgétaires et fiscales du gouvernement central;
- les mécanismes de péréquation;
- toute initiative fédérale qu'il juge avoir un effet régional ou provincial important;

Le conseil reflètera la dualité canadienne par la mise en place d'un comité permanent composé pour moitié de délégués francophones, lequel sera appelé à intervenir chaque fois que la dimension dualiste sera affectée par les initiatives fédérales soumises au contrôle du Conseil.

La politique étrangère

La Constitution consacra le rôle traditionnel de l'État central en matière de politique étrangère, de relations internationales et de défense.

Le gouvernement central continuera à conclure les traités internationaux, sous réserve que, dans les matières relevant de la compétence des provinces, les traités conclus par le gouvernement central n'aient d'effet qu'avec l'accord des provinces.

L'État central assurera la représentation diplomatique à l'étranger, mais aura l'obligation d'y exprimer le dualisme et le régionalisme canadiens.

Les provinces devront être adéquatement représentées dans les délégations canadiennes aux organismes internationaux traitant de matières de leur compétence.

Pour leurs fins propres, et à condition qu'elles agissent en compatibilité avec l'action diplomatique du gouvernement central, les provinces pourront établir des délégations (...) à l'étranger, conclure des ententes internationales dans les domaines de leur compétence.

Le mandat que M. Lévesque, premier ministre, sollicitera de l'électorat québécois par référendum, sera celui de tenter de négocier, et non pas de réaliser, le statut juridique et économique qu'il propose. Cependant, à l'heure actuelle, ni le gouvernement central ni les neuf autres provinces ne sont disposés à accepter une modification aussi radicale de la Constitution canadienne. Les électeurs québécois ont devant eux deux projets. Après le référendum, ils devront déterminer, au cours d'élections législatives, à laquelle des deux formations en présence ils accorderont leur confiance. Enfin, l'effort de repenser les structures politiques et économiques se poursuit à l'échelle du pays tout entier. Le débat constitutionnel est donc appelé à se poursuivre vigoureusement. Sans minimiser les difficultés, la majorité de la population canadienne paraît confiante que le débat trouvera son terme dans de nouveaux textes qui assureront la modernisation des institutions et qui permettront de mieux faire face aux aspirations propres des régions constituantes du Canada et de son fait français. ■

3. « Une nouvelle fédération canadienne », 146 pages, Parti libéral du Québec, Montréal 1980.



La « caravane de la science »

Un palais de la Découverte itinérant

L'Ontario Science Center n'est pas un musée, mais un palais de la Découverte au sens propre du terme, c'est-à-dire un lieu où l'on explore. Situé à Toronto, non loin du centre de la ville, il offre aux visiteurs, depuis plus de dix ans maintenant, moins une exposition que des "objets" (il y en a plus de cinq cents) qui permettent à chacun de s'initier aux merveilles de la science en menant des expériences à sa guise.

En 1973, l'Ontario Science Centre a commencé de porter à domicile, dans l'Ontario, quelques-unes de ses merveilles : chaque année, une « caravane de la science » parcourt la province et s'installe pendant deux semaines, comme un cirque en tournée, dans un grand centre ou dans un petit bourg. L'an passé, pour célébrer l'Année internationale de l'enfant, ses camions ont sillonné le Canada tout entier de mai à novembre et la caravane a planté son chapiteau dans toutes les gran-



Un jeune visiteur qui paraît fasciné par la vie prénatale.



On peut produire à tout âge de l'énergie électrique.

des villes du pays (1). Elle a partout attiré beaucoup de monde. Des jeunes en grand nombre, bien sûr, mais aussi des adultes.

L'exposition itinérante est conçue de manière à provoquer la participation des visiteurs. Ici, comme à l'Ontario Science Centre de Toronto, « on est prié de toucher ». On peut, par exemple, pédaler sur une bicyclette pour produire de l'électricité, programmer un appareil électronique qui ressemble à une machine à écrire parlante, s'essayer à fabriquer du papier, trouver les règles élémentaires du calcul des probabilités en jouant avec des boules, simuler un alunissage, créer ses propres bandes dessinées, vérifier ses réflexes, écouter les battements de son propre cœur, accéder à l'infiniment petit grâce à un microscope électronique.

1. La tournée nationale a été organisée sous les auspices des Musées nationaux du Canada.

Des démonstrations, des séances de projection sont organisées pour les enfants des écoles et du secondaire. Comme on leur laisse aussi le temps de manipuler les divers "objets" qui sont à leur disposition, une visite en groupe à la caravane de la science joue le rôle d'une classe expérimentale.

Le personnel de la caravane anime les visites, dont il fait des expériences mémorables. C'est lui qui conduit les démonstrations, dirige les ateliers, incite les visiteurs à poser des questions et y répond, encourage le public à expérimenter lui-même. Les adultes sont intéressés. Les jeunes sont captivés. La science ne leur apparaît plus ni abstraite ni lointaine : ils en vivent l'aventure. Touchant, manipulant, observant, expérimentant, ils démêlent avec enthousiasme ce qui auparavant était pour eux autant d'énigmes. Un proverbe chinois dit : « j'entends, puis j'oublie; je vois et je me souviens; je fais et je comprends ».